

GREVE DU 14 MARS 2019

COMPTES RENDUS CFTC DGFIP DES AUDIENCES PRÉFECTURE ET DRFIP

AUDIENCE avec le Secrétaire Général de la Préfecture le jeudi 14/03/19 à 10 heures

En présence de : M MAROT secrétaire général de la Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté

Organisations syndicales présentes CFTC (M RECOUVREUX), CFDT, CGT, Solidaires.

En préambule, M MAROT mentionne qu'il est là pour écouter l'intersyndicale.

Cette dernière demande :

- un arrêt des suppressions d'emplois,
- un abandon de tous les projets en cours y compris « la géographie revisitée » du Directeur Général ; les expérimentations d'agences comptables ; la concentration des SIP, SIE, SPF ; la création de l'agence unique de recouvrement,
- une augmentation du point d'indice,
- une revalorisation immédiate des régimes indemnitaires de 200 E brut par mois, via l'IMT et leur intégration dans le traitement,
- une immobilisation dans la création d'une nouvelle instance issue de la fusion des CTL et des CHSCT.

La CFTC met en avant que depuis plusieurs mois, elle a alerté la Direction Générale sur la baisse continue des moyens à la fois budgétaire et humains (25 000 suppressions de postes d'emplois en 10 ans) et l'augmentation des charges de travail (dont la mise en œuvre du PAS).

Elles entraînent une dégradation soutenue de la qualité des missions et des conditions de travail.

M MAROT mentionne que la plateforme revendicative est très claire.

Il explique que la Préfecture entretient de bonnes relations avec la DRFIP (expertise, BOP, ...)

Il fera remonter les doléances des représentants du personnel au Préfet et au cabinet du ministre M DARMANIN, ainsi qu'au directeur par intérim de la DRFIP 21.

AUDIENCE avec le Directeur par intérim de la DRFIP 21 le jeudi 14/03/19 à 11 heures 30

En présence de : M MAUCHAMP (Directeur par intérim de la DRFIP21, Mme DIMEY (Directrice du pôle Pilotage et Ressources), M MERTZWEILLER (responsable de la division Stratégie Budget Logistique Immobilier et Conditions de Travail), M VILLIER (responsable de la division ressources humaines).

Organisations syndicales présentes : CFTC (Mme GUILLAUMIN et M RECOUVREUX), CFDT, CGT, FO, Solidaires, ainsi qu'une cinquantaine de collègues venus au rassemblement à 11 heures devant la Direction Régionale.

L'intersyndicale a rappelé à plusieurs reprises en instances les revendications suivantes :

- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- un abandon de tous les projets en cours y compris « la géographie revisitée » du Directeur Général ; les expérimentations d'agences comptables ; la concentration des SIP SIE et SPF, la création de l'agence unique de recouvrement,
- une augmentation du point d'indice,
- une revalorisation immédiate des régimes indemnitaires de 200 E brut par mois, via l'IMT et leur intégration dans le traitement,
- une immobilisation dans la création d'une nouvelle instance issue de la fusion des CTL et des CHSCT.

La CFTC a interpellé la direction sur le fait que la Direction Générale prône un dialogue social constructif de qualité mais qu'il n'est pas décliné au niveau local.

La CFTC a mis en exergue que la direction locale doit être attentive aux conditions de travail de ses agents.

L'intersyndicale a exigé que ses protestations soient portées à la connaissance de la DGFIP. Le Directeur s'y est engagé.

Vos représentants CFTC DGFIP en Côte d'or

CAPL B : ANNE DAULIN (TITULAIRE)
Gilles Monnet (suppléant)

CTL : Christophe Recouvreux (titulaire)

Céline Guillaumin (Titulaire)

Anne Daulin (suppléante)

Alexandre Dakirellah (suppléant)